

Remontée mécanique L'Alpin St Gervais Les Bains

Haute-Savoie (Mont-Blanc) | France

Maître d'ouvrage

Société des Téléportés Bettex Mont d'Arbois (STBMA) Saint-Gervais-les Bains | France

Constructeur

POMA | Voreppe | France

## **Produit**

57 tonnes de câble à 6 torons 6x36 WS en XCarb® de sources recyclées et renouvelables produits dans l'usine de Bourg-en-Bresse (France)

· Diamètre: 54 mm

· Longueur: 5 260 m

• Masse: 10,83 kg/m

· Charge de rupture minimale: 2 220 kN



De sources recyclées et renouvelables



Saint-Gervais Mont-Blanc, destination montagne des Alpes françaises, est nichée au pied du Mont-Blanc, sommet de l'Europe occidentale. Son territoire s'élève de 580 m à 4 810 m d'altitude et ses 4 villages comptent près de 6 000 habitants. La destination touristique dispose de 27 000 lits pour accueillir les vacanciers dans un cadre authentique et préservé.

Saint-Gervais est une porte d'entrée principale du domaine skiable Évasion Mont-Blanc, avec un impressionnant réseau de 445 km de pistes et 110 remontées mécaniques. L'ambiance y est résolument familiale, mais avec tout le confort et l'envergure d'un domaine skiable de renommée internationale.

La commune s'illustre particulièrement par ses actions pour développer un tourisme raisonné, respectueux de son patrimoine et de ses habitants.

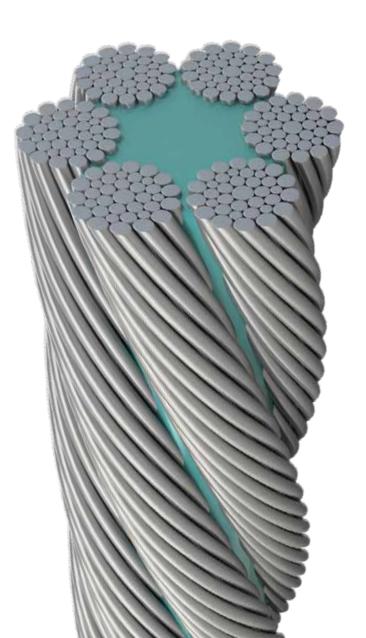
La STBMA, gestionnaire du domaine skiable de Saint-Gervais, s'est engagée très tôt dans une démarche environnementale. Tout en continuant à se moderniser et à se développer, elle veille à réduire son impact et à préserver les écosystèmes précieux qui l'entourent.

Deux nouvelles télécabines ont récemment vu le jour, le *Valléen* et l'*Alpin*, offrant désormais une liaison rapide et écologique entre la gare multimodale du Fayet et le départ des pistes.

Dans le cadre de ces aménagements et soucieuse de son impact environnemental, la société a sélectionné des fournisseurs en accord avec ses engagements écologiques. Ainsi, le choix de l'acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables d'ArcelorMittal pour le câble de la télécabine de l'Alpin s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Cet acier à basses émissions de carbone est produit à partir de la filière secondaire, dans des fours électriques avec plus de 75 % de mitraille acier et avec 100 % d'électricité renouvelable (avec des certificats de garantie).

Vue type en 3D du câble de remontées mécaniques avec 6 torons (6x36WS)

© ArcelorMittal





Coupe type du câble avec 6 torons (6x36WS)

© ArcelorMittal

Ces aciers ont une empreinte carbone bien plus faible en comparaison à un acier provenant de la filière primaire (hauts fourneaux). Le facteur de réduction dépend des profils et des qualités des aciers et, dans le cas des câbles acier, il est de l'ordre de 4<sup>1</sup>.

Le câble en acier de la remontée mécanique a été produit par ArcelorMittal Bourg-en-Bresse en France. Le choix s'est porté sur un câble 6 torons de haute résistance, le 6x36 WS. Celui-ci offre une forte charge de rupture, un faible allongement, une excellente tenue à la fatigue et une forte résistance à la flexion. Ce type de câble est conçu entre autres pour les télécabines fixes et débrayables. Le câble de l'Alpin a un diamètre de 54 mm, une masse de 10,83 kg/m et une charge de rupture minimale de 2 220 kN. Sa longueur totale est de 5 260 m, ce qui représente 57 tonnes d'acier XCarb®. Le câble a été livré sur chantier en juillet 2024.

Le Potentiel de Réchauffement Global (PRG)² du câble en XCarb® étant de seulement 712 kg CO₂eq/t (sur base d'une Analyse de Cycle de Vie), l'empreinte carbone du câble XCarb® est de 40,6 tonnes de CO₂eq, soit une réduction de 129,8 tonnes comparée à l'empreinte carbone de câbles équivalents provenant de la filière haut fourneau avec un PRG de 2 990 kg CO₂eq/t (sur base d'une Déclaration Environnementale de Produit d'ArcelorMittal).

L'inauguration de l'Alpin a eu lieu le 18 janvier 2025.

Publié en avril 2025.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En ne considérant que la production du produit fini, à savoir les modules A1-A3 suivant la norme européenne EN 15804.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comparaison sur base d'une Déclaration Environnementale de Produit (DEP) et d'une Analyse du Cycle de Vie (ACV).

